

# PROJET STRATÉGIQUE

2020-2024



Protégé et en eau profonde au centre de l'arc Atlantique français, le Port est un acteur majeur du développement économique du territoire, de la logistique des entreprises et de la transition écologique

# édito



**Maryline et Thierry  
SIMONÉ HAUTIER**

Vice-présidente et Président  
du Conseil de Surveillance



**Martine  
JOURDREN**

Présidente  
du Comité d'Audit



**Valérie et René  
FERNANDES MURATORE**

Vice-présidente et Président  
du Conseil de Développement



**Michel  
PUYRAZAT**

Président du Directoire

Le projet stratégique du Grand Port Maritime de La Rochelle définit le cap de l'établissement pour les cinq prochaines années.

S'inscrivant dans la continuité des actions antérieures, il intègre les évolutions du contexte et de l'environnement ainsi que les ambitions et défis nationaux, régionaux et locaux.

Prenant pleinement en compte les enseignements de la réflexion prospective "Objectif 2040 : Imaginons le Port de

demain" piloté par le Conseil de Développement, il s'articule autour de trois orientations : "Pour une logistique toujours plus performante", "Vers le zéro carbone" et l' "Innovation au cœur de l'action".

Déclinées en trente actions, ces orientations visent à répondre aux enjeux de demain en développant la valeur ajoutée du Port, en répondant aux attentes des entreprises et du territoire et en s'inscrivant résolument dans la transition écologique.

Thierry Hautier & Michel Puyrazat

# sommaire

04

**01**  
**MISSIONS,  
RAISON D'ÊTRE ET  
VALEURS DU PORT**

06

**02**  
**PRÉSENTATION  
DU PORT**

11

**03**  
**FORCES ET  
FAIBLESSES  
DU PORT**

14

**04**  
**ENJEUX**

16

**05**  
**ORIENTATIONS**

20

**06**  
**ACTIONS**

32

**07**  
**MODALITÉS  
DE PILOTAGE  
ET DE SUIVI**

34

**08**  
**INDICATEURS  
ÉCONOMIQUES  
ET FINANCIERS**

37

**BIBLIOGRAPHIE  
ACRONYMES  
CADRE DU PROJET  
STRATÉGIQUE  
2020-2024**

# 01

## Missions, Raison d'être et Valeurs du Port

Dans le cadre des missions assignées par l'Etat aux grands ports maritimes, la raison d'être du Port précise le sens et la vocation de ses activités, pour ses clients, ses partenaires et l'ensemble de ses collaborateurs



## MISSIONS

Dans les limites de sa circonscription, le Port veille à l'intégration des enjeux de développement durable dans le respect des règles de concurrence et est chargé des missions suivantes d'après le *Code des transports* :

- 1/ *La réalisation, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes ;*
- 2/ *La police, la sûreté et la sécurité, au sens des dispositions du livre III (du Code des transports), et les missions concourant au bon fonctionnement général du Port ;*
- 3/ *La gestion et la valorisation du domaine dont il est propriétaire ou qui lui est affecté ;*
- 4/ *La gestion et la préservation du domaine public naturel et des espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés ; il consulte le conseil scientifique d'estuaire, lorsqu'il existe, sur ses programmes d'aménagement affectant les espaces naturels ;*
- 5/ *La construction et l'entretien de l'infrastructure portuaire, notamment des bassins et terre-pleins, ainsi que des voies et terminaux de desserte terrestre, notamment ferroviaire et fluviale ;*
- 6/ *La promotion de l'offre de dessertes ferroviaires et fluviales en coopération avec les opérateurs concernés ;*
- 7/ *L'aménagement et la gestion des zones industrielles ou logistiques liées à l'activité portuaire ;*
- 8/ *Les actions concourant à la promotion générale du Port.*

## RAISON D'ÊTRE

Protégé et en eau profonde au centre de l'arc Atlantique français, le Grand Port Maritime de La Rochelle est un acteur majeur du développement économique du territoire, de la logistique des entreprises et de la transition écologique.

## VALEURS

Les principales valeurs du Port sont les suivantes :

EXEMPLARITÉ  
SÉCURITÉ FÉDÉRATEUR  
ÉCOUTE HUMAIN ANCRAGE  
SERVICES COMMUNAUTÉ  
EFFICACITÉ COOPÉRATION



# 02

## Présentation du Port

Port en eau profonde, le Port  
est ancré dans son territoire  
et ouvert sur le monde



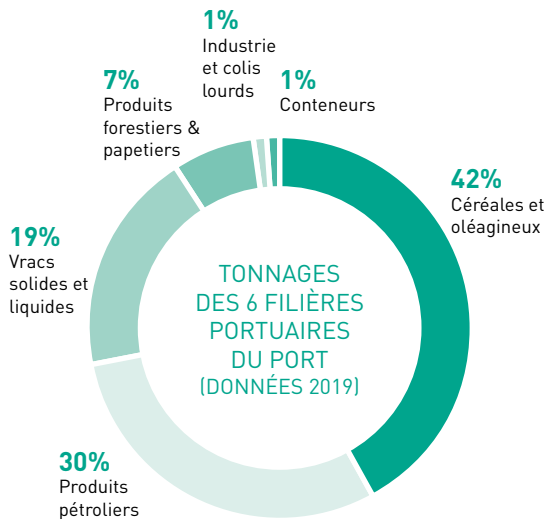


Abrité par les îles de Ré et d'Oléron, le Port en eau profonde est un acteur logistique du territoire depuis l'inauguration des premières infrastructures il y a 130 ans.

Outre ses filières historiques bois, hydrocarbures et céréales, le Port est aujourd'hui polyvalent et son trafic diversifié.

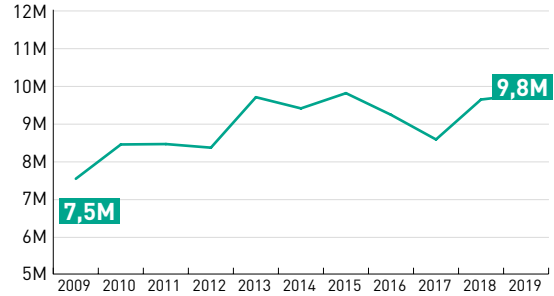
En 2020, 6 grandes filières composent les tonnages du Port :

- les céréales et les oléagineux
- les produits pétroliers
- les vracs solides et liquides
- les produits forestiers & papetiers
- l'industrie et les colis lourds
- les conteneurs



En passant de 7,5 millions de tonnes en 2009 à 9,8 millions de tonnes en 2019, le trafic global portuaire a connu une évolution moyenne de 2,7 % par an sur les dix dernières années.

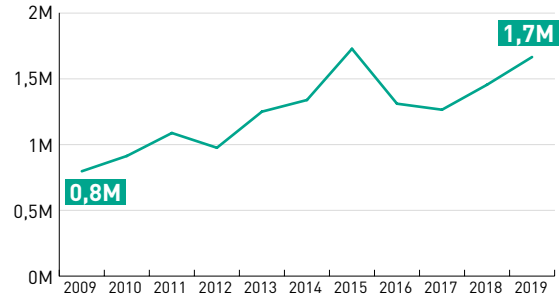
TRAFIC (TONNES)



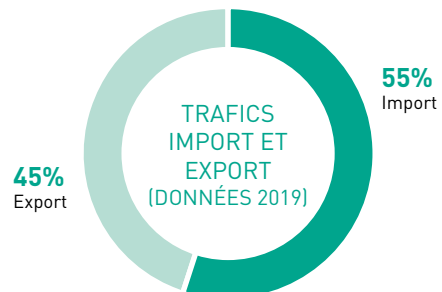
L'accueil des croisiéristes et le Pôle de réparation et construction navale (PRCN) constituent des activités à haute valeur ajoutée pour le territoire.

Le report modal vers le fer - facilité par la création d'OFP Atlantique en 2010, opérateur ferroviaire portuaire filiale du Port - s'établit à 17 % en 2019 pour 1,7 millions de tonnes. Il permet de retirer des routes plus de 94 000 camions par an, soit près de 40 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.

TRAFIC FERROVIAIRE (TONNES)



Les trafics import et export sont relativement équilibrés comptant respectivement pour 55 % et 45 % des tonnages en 2019.



## PROVENANCES ET DESTINATIONS DES MARCHANDISES

Porte d'entrée et de sortie du territoire sur le monde, le Port connecte son hinterland à tous les continents.



**CÉRÉALES**  
EXPORTATION 100%



**PRODUITS PÉTROLIERS**  
IMPORTATION 96%  
(4% d'exportation)



**VRACS AGRICOLES**  
IMPORTATION 95%  
(5% d'exportation)



**PÂTE À PAPIER**  
IMPORTATION 97%  
(3% d'exportation)



**BOIS**  
IMPORTATION 89%  
(11% d'exportation)



**COLIS LOURDS, COLIS  
INDUSTRIELS, CONTENEURS**  
IMPORTATION 75%  
(25% d'exportation)



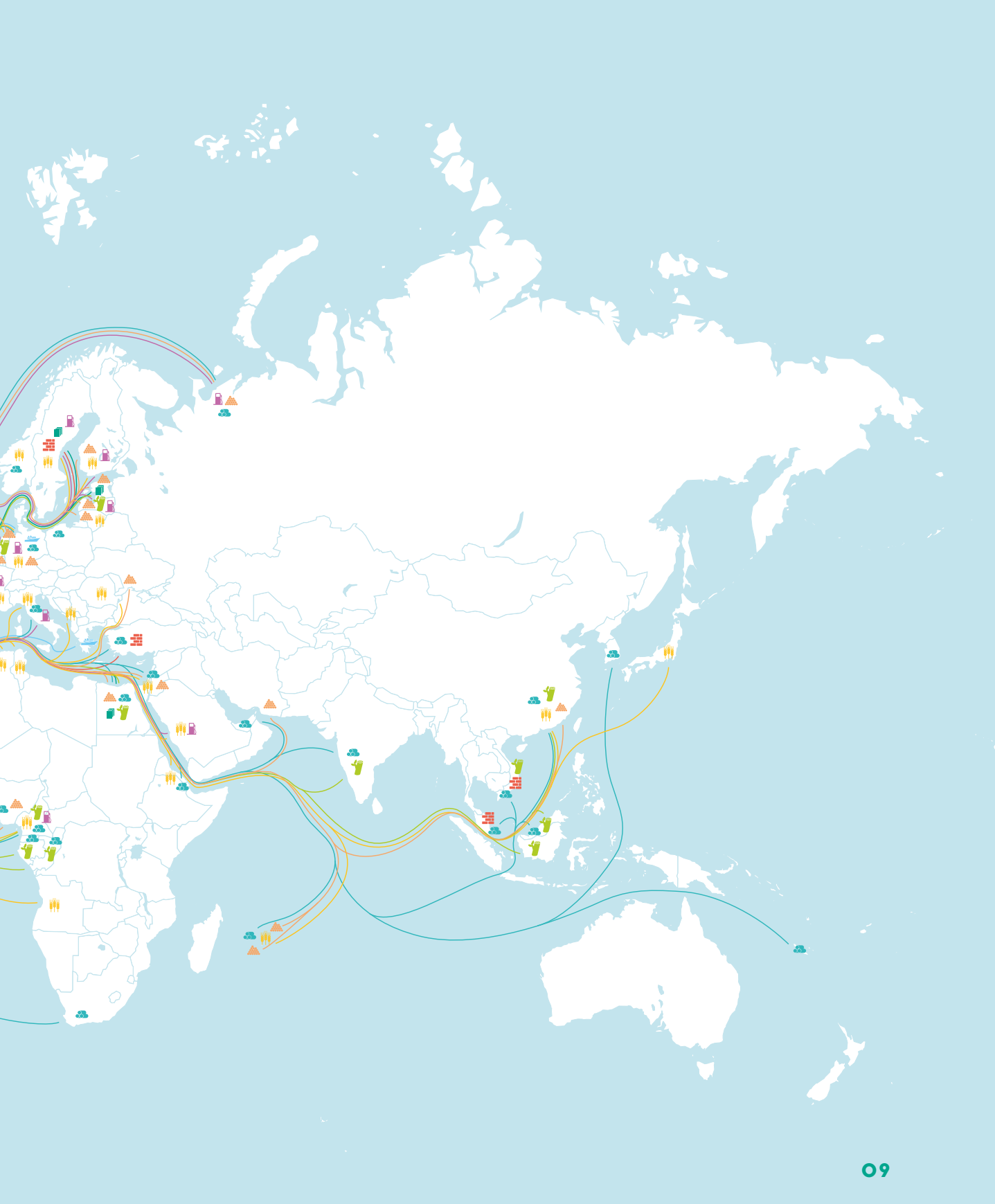
**PRODUITS POUR LE BTP**  
IMPORTATION 100%



**CROISIÈRES**

Source : Port Atlantique La Rochelle.





## L'HINTERLAND DU PORT

Grâce à une desserte multimodale de qualité, l'hinterland du Port s'étend au-delà de la Nouvelle-Aquitaine. Selon les filières, la compétitivité du Port satisfait des opérateurs compris entre la Bretagne et la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'Ouest en Est, et de l'Occitanie aux franges de l'Île-de-France, du Sud au Nord.

### UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR L'ÉCONOMIE

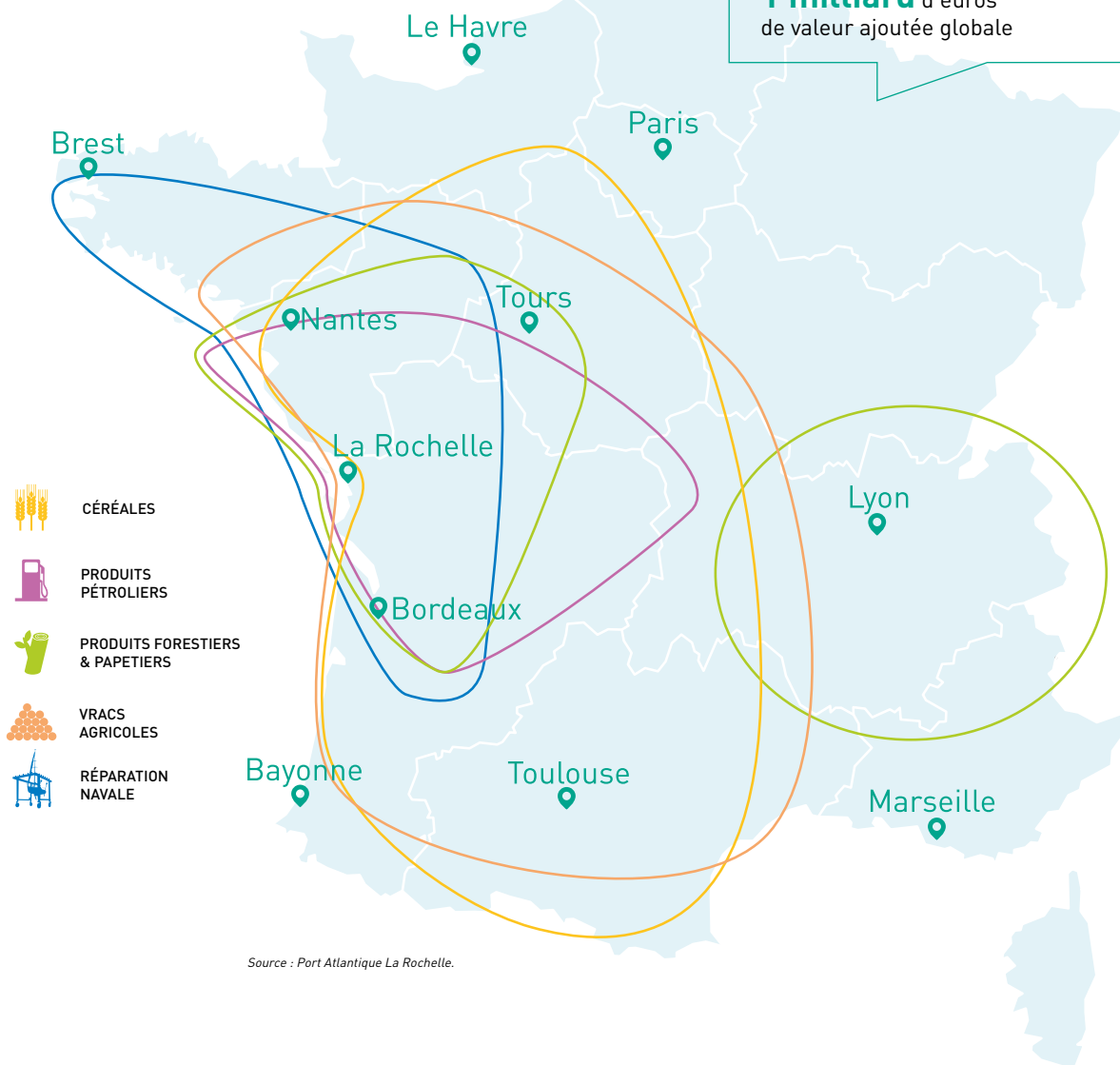
Le Port génère plus de 16 400 emplois, dont :

**1 715** emplois (ETP) directs dans l'agglomération (valeur 2015)

**3 800** emplois indirects (valeur 2013)

**11 000** emplois induits

Il produit chaque année **1 milliard** d'euros de valeur ajoutée globale





## Forces et faiblesses du Port

Situation géographique privilégiée, desserte ferroviaire, qualité des équipements et des services sont des forces sur lesquelles peuvent compter le Port et ses clients

## ATOUTS ET FORCES

Le Port peut s'appuyer sur des atouts importants, notamment liés depuis sa création à sa position géographique privilégiée. Port en eau profonde, le Port est accessible 24h/24 et 7j/7 même lors de conditions météorologiques difficiles.

Pré- et post-acheminement s'effectuent dans de bonnes conditions grâce aux dessertes routières et ferroviaires. Pionnier parmi les ports français, le Port s'est doté d'un opérateur ferroviaire portuaire dont la vocation est de favoriser le report modal pour une logistique plus durable.

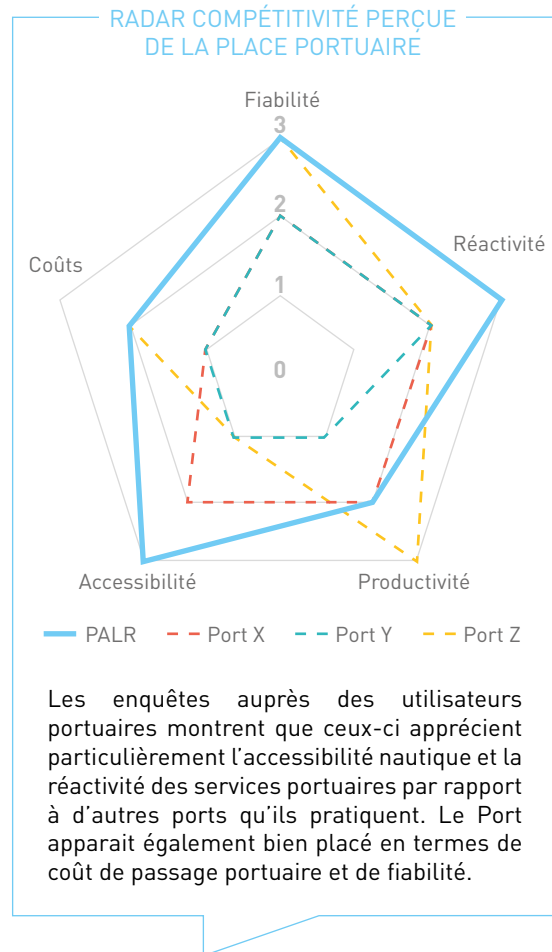
La qualité des infrastructures portuaires se conjugue avec leur diversité pour servir un trafic polyvalent. Outre le transit de marchandises, des activités à forte valeur ajoutée territoriale - comme le refit de mégayachts ou de navires sur le pôle de réparation et construction navale, l'accueil de navires de croisière ou d'acteurs des énergies renouvelables tels que l'éolien - sont favorisées par la qualité de service.

La force des liens institutionnels avec les collectivités, les organismes d'enseignement et de recherche, ainsi que les entreprises portuaires, compensent la faiblesse relative du bassin d'emplois et industriel du pôle économique rochelais.

## POINTS DE VIGILANCE

La proximité immédiate de la Ville limite le foncier portuaire, elle contraint les accès routiers et le développement d'activités industrialo-portuaires.

Cette situation exige à une exemplarité en matière de sécurité, maîtrise des activités par rapport à l'environnement, d'interfaces ville-port et de dialogue avec les riverains. La signature d'une "Charte de développement durable" par plus de 23 entreprises de la place portuaire rochelaise témoigne du développement de la responsabilité sociétale des entreprises de la place portuaire.



La proximité d'espaces naturels sensibles désignés Natura 2000 en mer, du Parc naturel marin, la visibilité depuis l'île de Ré, la présence de nombreuses activités littorales professionnelles ou de loisir, ajoutent à cette nécessité d'exemplarité en matière de développement durable.

Les filières agricoles et énergétiques composant le trafic actuel sont concernées par la transition écologique et énergétique. Cette évolution sociétale attendue doit être anticipée par une veille stratégique active et accompagnée par le développement d'innovations.



# 04

## Enjeux

Des enjeux majeurs  
à prendre en compte

La démarche "Objectif 2040 : Imaginons le Port de demain" a permis au Port de déterminer les enjeux portuaires actuels et les évolutions probables ou potentielles. Les orientations macro-économiques qui se dessinent et les attentes sociétales font ressortir plusieurs enjeux majeurs et interdépendants, intégrés dans les orientations du projet stratégique 2020-2024.

## PORT AGILE

Le Port doit s'appuyer sur les filières actuelles tout en maintenant une veille stratégique et technologique active sur l'évolution de leur modèle économique. Le développement de nouvelles filières comme le refit ou l'éolien en mer oblige à une flexibilité et à une anticipation de moyens humains et techniques adaptés. En mode agile, la performance opérationnelle du Port acteur logistique doit être garantie à tous les instants.

## PORT DURABLE

L'économie bleue prend de larges reflets verts. Le Port accompagne activement la transition écologique et énergétique du territoire et de ses acteurs. Membre du consortium du projet "La Rochelle Territoire Zéro Carbone" à l'horizon 2040, le Port doit renforcer les actions de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, pour lui-même et les acteurs portuaires, et favoriser le développement de puits de carbone. Le bon fonctionnement des écosystèmes et la richesse des services qu'ils rendent passent par la préservation de la biodiversité marine et terrestre.

Conscient des enjeux de déploiement d'une mobilité bas carbone, le Port aide à la transformation des modes de déplacement et encourage le report modal par voie ferrée.

Au cœur d'un territoire mouvant façonné et parfois malmené par la mer, le Port se prépare aux impacts du changement climatique.

## PORT INTELLIGENT ET CONNECTÉ

Alors que la transformation numérique est en cours, maîtriser et valoriser la donnée devient un enjeu de première importance.

Les outils numériques permettent de fluidifier les échanges et la gestion des escales.

Enfin la réponse aux attentes se traduit par le développement de nouveaux services à forte valeur ajoutée.

## PORT CITOYEN

Intégré au cœur de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la Région, en lien avec leurs acteurs économiques et sociaux, le Port doit poursuivre son implication dans les dynamiques et les projets de territoires. L'engagement sociétal encourage à améliorer encore le dialogue citoyen et la concertation, ainsi qu'à moderniser toujours davantage la gouvernance.

## FILIÈRES EXISTANTES ET ÉMERGENTES

La performance du Port se mesure notamment à sa capacité d'améliorer la compétitivité de la place portuaire et à répondre aux besoins du territoire. Une veille est nécessaire pour accompagner les évolutions des filières existantes tout en développant les opportunités offertes par les filières émergentes.

## AMÉNAGEMENTS ET ÉVOLUTION

Le programme d'aménagement du Port lui permet d'anticiper les évolutions du fret maritime et les besoins des populations de demain, d'accueillir de nouvelles filières à forte valeur ajoutée ainsi que de renforcer la compétitivité ou la transformation des filières existantes.

## ORGANISATION ET SERVICES

Pour remplir au mieux ses missions, l'organisation et les services du Port doivent être en phase avec les attentes des opérateurs portuaires, des chargeurs et des personnels. L'évolution des enjeux sociétaux et des besoins des acteurs économiques, des différentes générations de personnels, nécessitent par ailleurs une anticipation permanente tant en externe qu'en interne au Port et une transformation des pratiques pour y répondre.

## GOUVERNANCE

Dans le cadre fixé par l'Etat, le Port souhaite renforcer encore le partenariat avec les collectivités locales et les acteurs institutionnels du territoire.

Porté par son engagement sociétal et les attentes croissantes de ses parties prenantes, le Port a également à cœur d'améliorer les liens avec le public et les citoyens, tout en contribuant activement aux instances de coopération et d'échanges régionales, nationales et internationales.

# 05

## Orientations

Pour répondre aux enjeux identifiés,  
le Port se fixe  
3 orientations structurant  
son projet stratégique 2020-2024 :

- 1/ Pour une logistique  
toujours plus performante
- 2/ Vers le zéro carbone
- 3/ L'innovation au cœur de l'action





Idéalement situé sur l'arc Atlantique, le Port est un maillon logistique important pour le territoire et ses entreprises. Sa position géographique lui fournit un avantage compétitif naturel en termes d'accès nautiques. La desserte terrestre routière et ferroviaire a été bâtie et améliorée au fil des années. Pour accompagner les évolutions de trafics dues aux changements de modèles économiques des filières et

des besoins du territoire, le Port doit anticiper en se dotant d'une vision à long terme. Les aménagements du domaine portuaire et les nouveaux services du projet stratégique 2020-2024 visent à accroître et à pérenniser la valeur ajoutée sur le territoire. La performance globale du Port passe par des actions collectives améliorant la compétitivité, la qualité et la promotion de la place portuaire rochelaise.



Acteur engagé de son territoire, le Port contribue activement en faveur des transitions écologique et énergétique. Preuve de son engagement, il est membre du consortium "La Rochelle Territoire Zéro Carbone" à l'horizon 2040 aux côtés de la Communauté de l'Agglomération de La Rochelle, de la Ville, de l'Université et d'Atlantech dans le cadre du volet Territoires d'innovation du programme d'investissement d'avenir opéré par la Banque des territoires. Cette ambition commune se concrétise par une vision systémique

incluant écologie industrielle, autoconsommation d'énergies renouvelables, efficacité énergétique du bâti, décarbonation du transport et de la manutention, carbone bleu, valorisation des réductions d'émissions de CO<sub>2</sub>, dans une démarche collective associant les citoyens. Au travers du projet stratégique 2020-2024, le Port s'engage à préserver les écosystèmes, ainsi qu'à anticiper et prévenir les conséquences de changement climatique.



# L'INNOVATION AU CŒUR DE L'ACTION

Numérique bien sûr mais également sociétale, liée aux services ou à la gouvernance, le Port place l'innovation au cœur de son projet stratégique 2020-2024. La culture numérique responsable permet le développement d'outils numériques sources d'amélioration et de simplification des opérations portuaires en écho à la première orientation "pour une logistique toujours plus performante". Les

nouveaux services accompagnent la transition vers une économie de l'usage, de la valeur ajoutée et de la qualité pour tous les acteurs portuaires et leurs salariés. En lien avec ses valeurs, le Port met résolument l'humain au cœur de ses projets à travers les personnels, les acteurs portuaires, les riverains et les collectivités. L'innovation se décline en actions de coopération et de partage avec la société civile.



# Actions

La feuille de route  
du projet stratégique  
2020-2024 comprend  
30 actions à mettre en  
œuvre en s'appuyant sur  
les parties prenantes de  
la place portuaire



# 1/ POUR UNE LOGISTIQUE TOUJOURS PLUS PERFORMANTE

## DESSERTE PORTUAIRE ET TERRITORIALE

### 1. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU CABOTAGE ET DU FEEDERING



Le Port améliorera la qualité de ses dessertes maritimes, notamment pour des trafics à forte valeur ajoutée, dans un objectif de report modal et de réponse aux besoins économiques locaux.

Pour le trafic conteneurs, le Port développera des partenariats logistiques avec des acteurs français et européens de la façade atlantique pour offrir à l'hinterland proche une desserte maritime de qualité depuis les hubs majeurs.

#### Parties prenantes :

PALR + armateurs et ports français et européens

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 2. FACILITER UNE DESSERTE ROUTIÈRE ET FERROVIAIRE DE QUALITÉ



Le Port se mobilisera, avec ses partenaires, en vue de son inscription au réseau central européen de transport RTE-T.

Le Port soutiendra toutes les études et actions de nature à améliorer la qualité de la desserte routière aux échelles inter-régionale, régionale, locale et interne ou portuaire.

Il fédérera les besoins de capacité de fret ferroviaire sur les axes principaux desservant le Port.

Avec SNCF Réseau et les collectivités, le Port s'impliquera dans les actions d'amélioration de la desserte ferroviaire du Port.

Le Port améliorera la qualité et la rapidité des accès pour les entreprises au sein de la zone portuaire.

#### Parties prenantes :

PALR + SNCF Réseau + entreprises portuaires + collectivités

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 3. ETENDRE L'HINTERLAND LOGISTIQUE DU PORT



Le Port poursuivra les coopérations avec les plateformes logistiques intérieures afin de favoriser la massification des flux et la desserte du territoire pour les filières portuaires dans un objectif de développement du report modal.

Des partenariats avec des logisticiens seront favorisés pour permettre une offre logistique complète amont et aval.

#### Parties prenantes :

PALR + entreprises portuaires + opérateurs logistiques

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE URBAINE



En lien avec la Communauté d'Agglomération, le Port analysera les possibilités d'amélioration de la desserte logistique des premier et dernier kilomètres de l'Agglomération de La Rochelle, notamment dans le cadre du volet mobilité du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone (optimisation des process distributifs et de collecte).

#### Parties prenantes :

PALR + CdA

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

### 5. ÊTRE EN VEILLE SUR LES FILIÈRES SOCLES ET ÉMERGENTES, FACILITER LA MISE EN RÉSEAU



Le Port exercera une veille stratégique, technologique et économique sur ses filières principales.

En appui sur les compétences et les entreprises locales, le Port analysera avec les opérateurs les actions d'anticipation et les conditions d'évolution et de transformation des activités actuelles. L'accompagnement du développement des énergies marines renouvelables sera facilité.

Le Port facilitera également la création d'un Club Logistique portuaire.

#### Parties prenantes :

PALR + opérateurs portuaires + organismes de R&D + collectivités

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 6. ANTICIPER LE CHANGEMENT DE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE CERTAINES FILIÈRES



Le Port mènera et accompagnera les études prospectives sectorielles des filières soumises à de fortes évolutions, notamment les produits agricoles dans le cadre de la transition écologique et les produits pétroliers dans le cadre de la transition énergétique, afin d'anticiper les changements d'usages qui se traduiront par de nouvelles demandes de transport maritime et de logistique portuaire.

#### Parties prenantes :

PALR + opérateurs portuaires + organismes de recherche

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## MARKETING ET COMPÉTITIVITÉ

### 7. AMÉLIORER COLLECTIVEMENT LA COMPÉTITIVITÉ ET LA DURABILITÉ DU PASSAGE PORTUAIRE



Le Port coordonnera une veille collective sur le coût de passage portuaire et la compétitivité avec tous les acteurs de la place rochelaise.

Le Port mettra notamment en place avec les acteurs portuaires un observatoire de la performance et de la qualité globale des prestations réalisées.

Le Port incitera également les entreprises à s'engager dans des démarches de responsabilité sociétale, dans le prolongement de la charte de développement durable.

#### Parties prenantes :

PALR + UMLR + entreprises portuaires

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 8. DÉVELOPPER DES SERVICES DE LOCATION D'ESPACES DE STOCKAGE MODULABLES ET MULTIFONCTIONNELS



Le Port répondra aux nouveaux besoins et usages des opérateurs économiques en développant une offre de service de location d'espaces de stockage modulables et multifonctionnels, accessible grâce à une plateforme numérique.

Le Port alimentera cette plateforme grâce à son offre d'espaces actuelle et à venir, pouvant intégrer à terme celle des opérateurs portuaires.

#### Parties prenantes :

PALR + opérateurs portuaires

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## 9. PROMOUVOIR ENSEMBLE LA PLACE PORTUAIRE ROCHELAISE



Les actions de promotion de la place portuaire seront définies collectivement, en appui sur les structures existantes (UMLR, Port, MER...). Un programme d'actions pluriannuel proposera aux acteurs portuaires de participer ensemble, sous les couleurs rochelaises, aux grands salons et rassemblements sectoriels. Dans le cadre des démarches de coopération avec les ports de Nouvelle-Aquitaine, ces actions pourront associer divers établissements ou acteurs économiques de la région.

### Parties prenantes :

PALR + UMLR + entreprises portuaires + collectivités

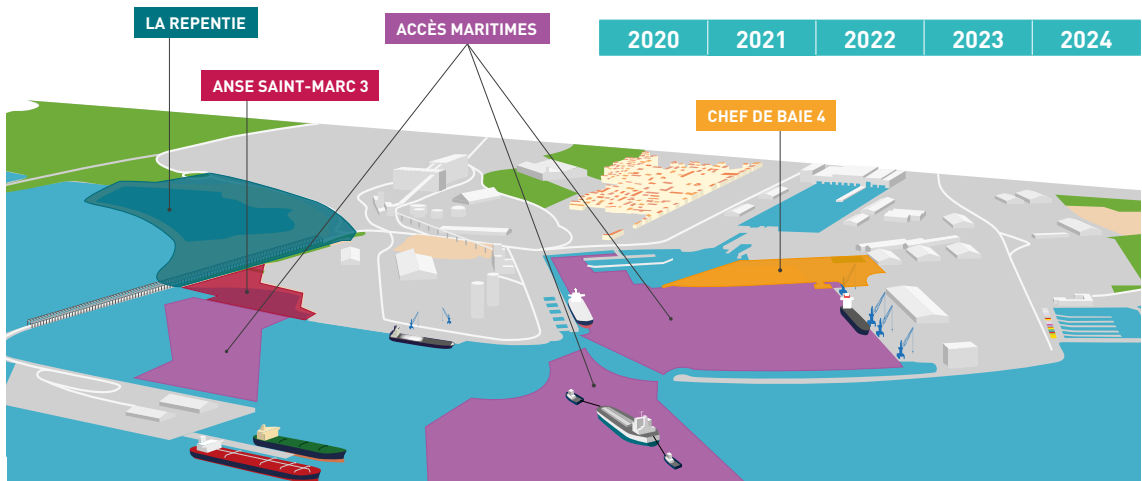
2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## AMÉNAGEMENTS

## 10. METTRE EN ŒUVRE LE PROJET D'AMÉNAGEMENT "PORT HORIZON 2025"



Le projet d'aménagement "Port Horizon 2025" comprend quatre opérations :



### Chef de Baie 4 : construction d'un nouveau quai

Le développement du terminal de Chef de Baie 4 vise à en faire un hub logistique (notamment conteneurs et pâte à papier) et à adapter les infrastructures maritimes aux navires de fortes capacités. Le Port construira un nouveau quai adossé à un terre-plein de 6 hectares.

### Anse Saint-Marc 3 : création d'un terminal pour les colis lourds

La création du terminal de l'Anse Saint-Marc 3 a pour objectifs de desservir le nord du Port, de consolider et de diversifier les activités portuaires en se dotant d'un terminal permettant l'accueil de colis lourds et de répondre ainsi aux besoins de développement des énergies marines renouvelables.

### La Repentie : aménagement d'une plateforme logistique

L'aménagement de La Repentie permettra de connecter la plateforme aux terminaux de l'Anse Saint-Marc et du Môle d'Escale, de favoriser les implantations d'entreprises et d'offrir une réponse adaptée aux besoins des filières existantes et émergentes (EMR, vracs).

### Amélioration des accès maritimes

L'aménagement des accès nautiques est une étape indispensable pour anticiper l'évolution de la taille des navires. Le Port réalisera l'amélioration du chenal d'accès, la création de souilles et l'approfondissement de la zone d'évitage de Chef de Baie et du quai Lombard.

### Parties prenantes : PALR + collectivités + UE

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## 2/ VERS UN PORT ZÉRO CARBONE

### ÉNERGIE

#### 11. AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIS ET DES RÉSEAUX, DÉVELOPPER LES RÉSEAUX INTELLIGENTS



Le Port poursuivra l'amélioration énergétique de ses bâtiments et incitera les opérateurs portuaires dans cette direction.

Le Port étudiera la mise en place d'une boucle d'autoconsommation énergétique.

Le Port examinera l'opportunité et la faisabilité d'un système de supervision pour piloter les données de consommation énergétique des infrastructures et des activités portuaires.

##### Parties prenantes :

PALR + entreprises portuaires + énergéticiens

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

#### 12. PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ, PRODUIRE ET AUTOCONSOMMER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Le Port poursuivra ses actions de déploiement et de soutien à la production locale d'énergies renouvelables sur le domaine portuaire et maritime.

Le Port favorisera la recherche de possibilités d'électrification des engins portuaires, de sobriété énergétique des process des entreprises et contribuera à l'électrification des postes à quai pour les navires ou l'utilisation de sources d'énergie moins polluantes (GNL, hydrogène...).

Le Port mènera des campagnes de sensibilisation aux enjeux énergétiques, y compris pour les nouveaux usages comme les nouvelles activités numériques.

##### Parties prenantes :

PALR + entreprises portuaires

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### MOBILITÉ

#### 13. FAVORISER UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE DES PERSONNES



Le Port contribuera à l'élaboration d'un Plan de mobilité d'entreprise à destination de ses salariés et des personnels des entreprises portuaires (installation d'infrastructures et superstructures, mise à disposition de moyens de déplacement, dispositifs d'incitation financière, plateforme de covoiturage...)

Le Port mènera des campagnes de sensibilisation aux enjeux liés à la mobilité auprès de ses personnels et de ceux des entreprises portuaires.

##### Parties prenantes :

PALR + organismes de recherche + CdA + entreprises portuaires

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

#### 14. DÉVELOPPER UNE LOGISTIQUE ÉCOLOGIQUE, BAS CARBONE ET MUTUALISÉE



Le Port accompagnera le développement de nouvelles motorisations, de types de déplacements et d'alimentation énergétique, pour le transport des marchandises. Il étudiera notamment les possibilités de développement de la filière hydrogène pour les usages terrestres et maritimes et examinera les actions possibles de mutualisation au sein des entreprises portuaires.

##### Parties prenantes :

PALR + entreprises portuaires

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------



## CARBONE & BIODIVERSITÉ

### 15. PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DU LITTORAL ET DES AIRES MARINES PROTÉGÉES



Le Port participera aux études visant à une meilleure connaissance de la biodiversité terrestre et marine locale.

Il s'assurera de l'efficacité de la séquence "éviter – réduire – compenser" qui accompagne le projet d'aménagement "Port Horizon 2025".

Le Port continuera à concilier développement des activités et amélioration des continuités écologiques terrestres, marines et nocturnes en s'appuyant sur les documents de prescription locaux (plan de gestion du parc naturel marin, plan lumière de la Ville de La Rochelle...).

Le Port participera aux projets de préservation de la biodiversité, aux campagnes de lutte contre les espèces exotiques.

Le Port jouera un rôle actif au sein des instances du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Le Port mènera des campagnes actives de sensibilisation auprès de ses personnels, des entreprises portuaires et des navires en escale.

#### Parties prenantes :

PALR + organismes de recherche + Parc marin + acteurs portuaires + Ville de La Rochelle

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 16. CONTRIBUER AUX INITIATIVES DE CAPTATION DE CO<sub>2</sub> SUR LE TERRITOIRE



Dans le cadre de "La Rochelle Territoire Zéro Carbone", le Port participera aux études et actions de nature à optimiser les fonctions de puits de carbone des zones littorales.

Il contribuera à la mise en œuvre de l'agrégateur carbone territorial destiné à évaluer les économies et absorption de CO<sub>2</sub> et les valoriser sous forme de crédit carbone.

#### Parties prenantes :

PALR + CdA + Ville + Université + Atlantech

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 17. ATTIRER DES FONDS D'INVESTISSEMENT "VERTS" ET FAVORISER LES INVESTISSEMENTS PARTICIPATIFS



Le Port se positionnera pour attirer les fonds "verts" générant ainsi un effet de levier sur des actions d'innovation vertueuses en matière environnementale. Le Port favorisera la mise en place de financements participatifs à plus-value écologique et encouragera le déploiement de ces initiatives au sein de la place portuaire.

#### Parties prenantes :

PALR + organismes financiers + ADEME

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### 18. ECO-CONCEVOIR LES OUVRAGES ET LES ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES



Le Port concevra les ouvrages portuaires et les équipements en prenant en compte une analyse du cycle de vie afin de réduire les impacts négatifs liés à leur production et à leur usage.

L'éco-conception concernera à la fois les ouvrages maritimes et le bâti, ainsi que les moyens nautiques déployés par le Port (navires de servitude, drague...).

**Parties prenantes :**

PALR + MER

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 19. DÉVELOPPER LA FILIÈRE DE REVALORISATION DES MATIÈRES ET DES MATÉRIAUX



Le Port fera la promotion de l'économie circulaire, et notamment de la démarche d'écologie industrielle territoriale MER, auprès des acteurs portuaires.

Pour ses travaux d'aménagements, le Port privilégiera le réemploi des matériaux et des sédiments, le recyclage du béton, si économiquement réalisable.

Le Port participera à la création d'une filière locale pour les matériaux recyclés.

**Parties prenantes :**

PALR + MER + entreprises locales de BTP

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 20. INTÉGRER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS



Le Port analysera et modélisera les impacts du changement climatique sur ses infrastructures.

Le Port intégrera systématiquement les dernières recommandations lors des projets d'aménagements, afin de se prémunir des risques de submersion ou d'inondation. Il diffusera les bonnes pratiques dans les procédures de sécurité et de gestion des risques pour le Port, les entreprises portuaires et les riverains.

**Parties prenantes :**

PALR + organismes de recherche

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------



### 3/ L'INNOVATION AU CŒUR DE L'ACTION

#### NUMERIQUE

#### 21. DÉVELOPPER UNE CULTURE NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET ÉCOLOGIQUE

★★

Le Port mènera des campagnes de sensibilisation et de formation sur la gestion des données, leur partage et l'archivage. Il diffusera les enjeux et les bonnes pratiques liées à la cybersécurité. Il élaborera des procédures communes de sauvegarde et nettoyage des données numériques.

Le Port rédigera sur un mode participatif une Charte des bonnes pratiques informatiques et incitera les acteurs portuaires à la partager.

#### Parties prenantes :

PALR

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

#### 22. EXPLOITER LES INNOVATIONS NUMÉRIQUES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ, EN INTERNE COMME AU SEIN DE LA PLACE PORTUAIRE

★★★

Le Port mènera avec les acteurs portuaires et régionaux une veille technologique concernant les innovations numériques et leur mise en œuvre dans le domaine logistique et portuaire (internet des objets, 5G, intelligence artificielle...).

Il créera un entrepôt de données pour les partager entre acteurs de la place portuaire et créer de la valeur. Il construira les tableaux de bord associés.

Pour augmenter les capacités du SIG, le Port créera une maquette 2D visualisant en temps réel l'état des ressources immobilières et foncières.

Le Port lancera une maintenance intelligente des infrastructures et équipements. La connaissance, en temps réel, de l'état des infrastructures et équipements du Port, et de leur utilisation permettra d'étudier la possibilité d'une maintenance optimisée et prédictive.

Il étudiera le lancement d'une plateforme numérique de services portuaires. Elle mettra à disposition un portefeuille d'applications connectées aux entrepôts de données et disponibles sur interfaces mobiles pour fournir des services créateurs de valeur demandés par les métiers (indicateurs, tableaux de bord, alertes, ...)

Le Port assurera une veille sur les outils de traçabilité (blockchain) et nouera des partenariats locaux ou régionaux pour en étudier la mise en œuvre.

Il mènera des actions de formation des personnels aux innovations mises en place et des séances de travail collectif afin de repérer les nouveaux usages potentiels générateurs d'efficacité accrue.

#### Parties prenantes :

PALR + place portuaire

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------



## SERVICES AGILES, INTEGRÉS, MUTUALISÉS

### 23. PROPOSER DE NOUVEAUX MODÈLES DE CONTRACTUALISATION AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



Le Port étudiera le déploiement d'offres contractuelles alternatives basées sur l'économie de l'usage (comme la vente à l'usage) en lieu et place de contrats de long terme sur le domaine portuaire.

Plus globalement, le Port analysera avec les entreprises portuaires l'opportunité de déploiement de nouveaux outils permettant la modernisation et l'amélioration des pratiques contractuelles logistiques (manutention, stockage, livraisons...).

#### Parties prenantes :

PALR

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 24. DÉVELOPPER UNE OFFRE MUTUALISÉE DE SERVICES "CLEFS EN MAIN" POUR LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS PORTUAIRES



Le Port proposera de nouveaux services et compétences aux entreprises portuaires, en s'appuyant sur l'existant (démarches "MER", "Cap sur l'économie portuaire"...), tels que le système d'information géographique (SIG), l'appui aux ressources humaines, la mutualisation d'équipements en faveur de la transition écologique (bornes de recharge, véhicules électriques...), la digitalisation, l'impression 3D...

Le Port favorisera l'identification de besoins collectifs pour les salariés des entreprises portuaires et la mise en place des services correspondants.

#### Parties prenantes :

PALR + entreprises portuaires

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## SOCIÉTAL

### 25. CRÉER ET ANIMER UN CENTRE INTERPORTUAIRE AVEC LES AUTRES PORTS ROCHELAIS



Le Port contribuera à la mise en place d'un Centre interportuaire, lieu d'accueil présentant les activités et les métiers des 3 ports rochelais : Port Atlantique La Rochelle, port de pêche de Chef de Baie et le port de plaisance, à destination des scolaires et étudiants, du grand public, des professionnels et des institutionnels.

Ce Centre interportuaire, lieu de convergence et d'inclusion, de mutualisation des initiatives spécifiques à chacun des établissements, élaborera et animera un calendrier d'événements pour les différents publics, tels que la Journée Port Ouvert, la Fête du port de pêche, la Fête du nautisme...

#### Parties prenantes :

PALR + port de pêche + port de plaisance + campus des métiers + chambres consulaires + Pôle emploi

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

### 26. METTRE L'HUMAIN AU CŒUR DES PROJETS, FAVORISER L'INNOVATION ET LA CULTURE DU CHANGEMENT



Le Port poursuivra sa réflexion sur l'organisation du travail et l'évolution des pratiques permettant une meilleure cohabitation intergénérationnelle.

Il facilitera le développement de l'intelligence collective via des brainstorming ou concours de l'innovation.

Le Port participera à la création d'un laboratoire d'innovation portuaire, il étudiera l'opportunité d'ouvrir un tiers lieu, incubateur et accélérateur de startups à objet maritime ou portuaire. Le Port poursuivra ses actions de concertation avec les riverains et comités de quartiers.

#### Parties prenantes :

PALR + entreprises portuaires + organismes de recherche + entreprises + riverains

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## 27. METTRE EN ŒUVRE UN DIALOGUE SOCIAL ET DES PRATIQUES MANAGÉRIALES INNOVANTS



Le Port offrira des formations régulières à la maîtrise et à l'amélioration des pratiques, au management et aux transitions écologique et numérique des activités. Le Port testera la mise en place d'échanges croisés lors de l'entretien annuel. Il déploiera tout dispositif permettant de favoriser les échanges d'information en interne.

Le Port favorisera la gestion des projets de manière transversale, incluant des coopérations multidisciplinaires et inter-directions.

### Parties prenantes :

PALR

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## PILOTAGE & GOUVERNANCE

## 28. RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE LES PORTS ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE



Le Port contribuera activement à l'émergence d'une association de coordination et de synergie entre les ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine, les entreprises du territoire et la Région.

Il contribuera dans ce cadre à améliorer la compétitivité des ports néo-aquitains (accessibilité, visibilité), à favoriser collectivement l'émergence d'actions innovantes dans la région et répondre ensemble au mieux aux attentes des entreprises du territoire. Le programme de travail pluriannuel commun fera l'objet d'un suivi régulier. Au-delà de la Nouvelle-Aquitaine, le Port favorisera également les actions de coopération sur l'arc Atlantique.

### Parties prenantes :

PALR + CCI's + autres ports de Nouvelle-Aquitaine + Région

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## 29. CONTRIBUER AUX STRATÉGIES LOCALES D'INNOVATION ET DE TRANSITIONS



Le Port participera activement aux instances territoriales locales de Recherche & Développement et d'innovation. Il développera des partenariats avec La Rochelle Technopole, Université de La Rochelle, Excelia Group, EIGSI et Atlantech.

A l'image du projet "La Rochelle Territoire Zéro Carbone", le Port contribuera aux diverses initiatives des collectivités locales visant à expérimenter ou développer des pratiques innovantes sur le territoire.

### Parties prenantes :

PALR + collectivités + clusters + centres de formation et de recherche

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

## 30. PARTICIPER AUX INSTANCES DE RÉFLEXION NATIONALES ET INTERNATIONALES



Que ce soit dans le cadre de l'Union des Ports de France (UPF), l'European Sea Ports Organisation (ESPO) ou l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP), le Port assurera une veille active et transposera les actions d'innovation et de transformation expérimentées dans d'autres établissements portuaires.

Il relaiera par ailleurs les initiatives locales permettant de valoriser le dynamisme rochelais dans ce domaine.

### Parties prenantes :

PALR + UPF + ESPO + AIVP + CdA + Ville

2020	2021	2022	2023	2024
------	------	------	------	------

Orientation	N°	Action	Importance	Calendrier de mise en œuvre				
<b>POUR UNE LOGISTIQUE TOUJOURS PLUS PERFORMANTE</b>	1	Favoriser le développement du cabotage et du feeding	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	2	Faciliter une desserte routière et ferroviaire de qualité	★★★★	2020	2021	2022	2023	2024
	3	Etendre l'hinterland logistique du Port	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	4	Favoriser le développement de la logistique urbaine	★	2020	2021	2022	2023	2024
	5	Être en veille sur les filières socles et émergentes, faciliter la mise en réseau	★★★★	2020	2021	2022	2023	2024
	6	Anticiper le changement de modèle économique de certaines filières	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	7	Améliorer collectivement la compétitivité et la durabilité du passage portuaire	★★★★	2020	2021	2022	2023	2024
	8	Développer des services de location d'espaces de stockage modulables et multifonctionnels	★	2020	2021	2022	2023	2024
	9	Promouvoir ensemble la place portuaire rochelaise	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	10	Mettre en œuvre le projet d'aménagement "Port Horizon 2025"	★★★★	2020	2021	2022	2023	2024
<b>VERS LE ZÉRO CARBONE</b>	11	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtis et des réseaux, développer les réseaux intelligents	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	12	Promouvoir la sobriété, produire et autoconsommer des énergies renouvelables	★★★★	2020	2021	2022	2023	2024
	13	Favoriser une mobilité décarbonée des personnes	★	2020	2021	2022	2023	2024
	14	Développer une logistique bas carbone et mutualisée	★★★★	2020	2021	2022	2023	2024
	15	Participer à la préservation de la biodiversité du littoral et des aires marines protégées	★	2020	2021	2022	2023	2024
	16	Contribuer aux initiatives de captation de CO <sub>2</sub> sur le territoire	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	17	Attirer des fonds d'investissement "verts" et favoriser les investissements participatifs	★	2020	2021	2022	2023	2024
	18	Eco-concevoir les ouvrages et les équipements portuaires	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	19	Développer la filière de revalorisation des matières et des matériaux	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	20	Intégrer les changements climatiques dans la protection des personnes et des biens	★	2020	2021	2022	2023	2024

Orientation	N°	Action	Importance	Calendrier de mise en œuvre				
<b>L'INNOVATION AU CŒUR DE L'ACTION</b>	21	Développer une culture numérique responsable	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	22	Exploiter les innovations numériques pour améliorer l'efficacité, en interne comme au sein de la place portuaire	★★★	2020	2021	2022	2023	2024
	23	Proposer de nouveaux modèles de contractualisation avec les acteurs économiques	★	2020	2021	2022	2023	2024
	24	Développer une offre mutualisée de services "clefs en main" pour les entreprises et les salariés portuaires	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	25	Créer et animer un Centre interportuaire avec les autres ports rochelais	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	26	Mettre l'humain au cœur des projets, favoriser l'innovation et la culture du changement	★★★	2020	2021	2022	2023	2024
	27	Mettre en œuvre un dialogue social et des pratiques managériales innovants	★★★	2020	2021	2022	2023	2024
	28	Renforcer la coopération entre les ports et les acteurs économiques du territoire	★★	2020	2021	2022	2023	2024
	29	Contribuer activement aux stratégies territoriales d'innovation et de transitions	★	2020	2021	2022	2023	2024
	30	Participer aux instances de réflexion nationales et internationales	★	2020	2021	2022	2023	2024



Importance de l'action au vu des orientations du Projet stratégique 2020-2024 : ★ notable ★★ forte ★★★ très forte



# Modalités de pilotage et de suivi

la mise en œuvre du projet stratégique 2020-2024 fera l'objet d'un suivi régulier grâce à des indicateurs de réalisation et de performance soumis aux organes de gouvernance portuaire



## INDICATEURS DE SUIVI

L'avancement du projet stratégique sera mesuré, à la fois par le niveau de réalisation du planning directeur, et également par des indicateurs de suivi des actions.



### Indicateurs de réalisation du projet stratégique

Le niveau d'engagement des actions est effectué au travers d'une méthode simple consistant à mesurer respectivement la réalisation de l'action, son impact sur les pratiques du Port et ses effets externes. Cette méthode consiste à noter l'avancement de chaque action (cotation de 0 à 10) suivant les différentes étapes atteintes (I à III) selon la grille ci-dessous :

ÉTAPES	ÉTAT D'AVANCEMENT	COTATION
I. Préparation/ Définition	1. Aucun	0
	2. Faisabilité	1
	3. Organisation méthodologique	2
	4. Définition	3
II. Réalisation	5. Réalisation	4
	6. Mise en place	6
III. Effets externes	7. Premiers effets constatés	8
	8. Effets atteints	10

- Le critère de réalisation globale du projet stratégique est calculé en cotant l'état d'avancement de chaque action et en rapportant le total ainsi obtenu au total maximal traduisant l'achèvement complet du document de coordination (10 x 30 actions = 300).
- Le critère d'impact sur les pratiques est calculé en rapportant le nombre d'actions qui sont entrées dans l'étape II ou III au nombre total des actions.
- Le critère d'effet externe est calculé en prenant en compte les seules actions entrées dans l'étape III. Celles qui sont à l'état 7 "Premiers effets constatés" sont cotées 1 point, celles à l'état 8 "Effets atteints", 2 points. L'indicateur est le rapport entre le nombre total de points obtenus et le total maximal de 60.

### Macro-indicateurs de performance

Outre l'avancement action par action, il est proposé de mesurer la performance du projet stratégique dans son ensemble sur quelques macro-indicateurs :

- Pourcentage d'atteinte du trafic cible à la fin de chaque année ;
- Pourcentage d'atteinte du chiffre d'affaires cible à la fin de chaque année ;
- Part modale du trafic fer ;
- Emissions nettes de CO<sub>2</sub> ;
- Pourcentage de réalisation de chacun des investissements du Programme de développement des infrastructures contenu dans "Port Horizon 2025" ;
- Évolution de l'endettement (ratio Dettes nettes / CAF)...

Ces macro-indicateurs seront précisés dans le cadre du contrat Etat-Port établi parallèlement à l'élaboration et la validation du projet stratégique.

### Périodicité de l'évaluation

L'avancement du projet stratégique, suivi régulièrement par le management du Port, sera présenté annuellement en Conseil de Développement et au Conseil de Surveillance.

### Evaluation a posteriori

À l'issue de la réalisation complète du projet stratégique, un bilan intégral sera réalisé et réutilisé pour l'élaboration du projet stratégique suivant. Un retour d'expérience sera conduit selon l'importance des écarts constatés.



# Indicateurs économiques et financiers

Trajectoire financière,  
investissements et effectifs  
pour la période du Projet  
stratégique 2020-2024

Selon le point 2° de l'article R5312-63 du Code des transports, le projet stratégique traite notamment "des aspects économiques et financiers".

La mise en oeuvre des actions décrites dans le Projet stratégique 2020-2024 se traduira par les objectifs de trafic suivants grâce aux moyens humains déployés.

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Tonnage (milliers de tonnes)</b>	9 660	9 765	9 785	9 970	10 050
<b>Effectifs (en ETP)</b>	110	111	112	113	114

La trajectoire financière associée au projet stratégique 2020-2024 est la suivante :

M€	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	10,0	11,1	11,5	12,9	10,6
<b>Capacité d'autofinancement</b>	9,5	10,3	10,5	11,6	9,5
<b>Résultat net</b>	2,3	3,0	2,8	3,8	3,0

M€	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Investissements</b>	19,6	33,1	14,8	14,5	11,1
<b>Emprunts</b>	0	12	8	6	5
<b>Dette financière nette</b>	4,8	15,0	20,3	23,3	25,0

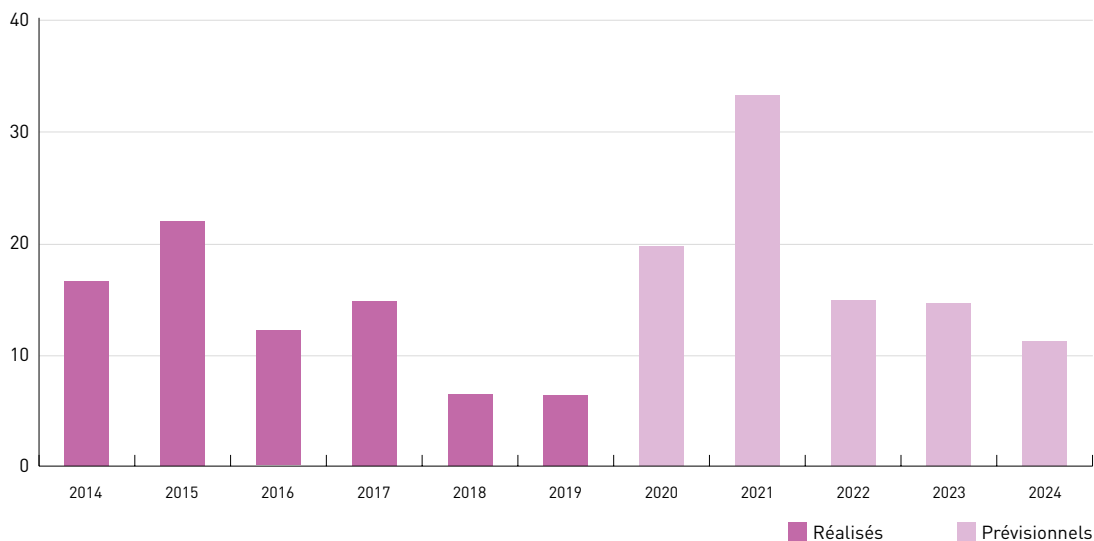
Ces chiffres prévisionnels illustrent la capacité du Port à assurer le financement de son programme d'investissements, tout en préservant une situation financière solide sur la période 2020-2024, comme le Grand Port Maritime de La Rochelle a su le faire depuis sa création.



Sur la période 2014-2024, le Port aura investi plus de 170 millions d'euros pour répondre aux besoins du territoire et de ses entreprises et pour garantir

la pérennité de son positionnement concurrentiel dans un environnement international.

### TRAJECTOIRE DES INVESTISSEMENTS DU PORT (M€)



# bibliographie

Université de La Rochelle, Port Atlantique La Rochelle, Ville de La Rochelle et Communauté d'Agglomération de La Rochelle 2019. La Rochelle territoire zéro carbone. Candidature La Rochelle Territoire Zéro Carbone. Appel à projets Programme d'Investissements d'Avenir actions territoires d'innovation de la Banque des territoires et du Secrétariat général pour l'investissement.

PALR 2013. Étude des retombées socioéconomiques de Port Atlantique La Rochelle en 2013

PALR 2015. Projet stratégique 2014-2019.

PALR 2018. Objectif 2040 : imaginons le Port de demain

PALR 2018. "Port Horizon 2025". Livret de la concertation publique

# acronymes

**ADI** Agence de Développement et d'Innovation

**AIVP** Association Internationale Villes et Ports

**BTP** Bâtiment et travaux publics

**CAF** Capacité d'autofinancement

**CCI** Chambre de commerce et d'industrie

**CdA** Communauté d'Agglomération de La Rochelle

**ENR** Énergies renouvelables

**EMR** Energies marines renouvelables

**ESPO** European Sea Ports Organisation

**ETP** Equivalent temps plein

**M€** Million d'euros

**MER** Matières Energies Rochelaises

**PALR** Port Atlantique La Rochelle

**R&D** Recherche et développement

**RH** Ressources humaines

**RSE** Responsabilité sociétale des entreprises

**RTE-T** Réseau transeuropéen de transport

**SIG** Système d'information géographique

**UE** Union Européenne

**UMLR** Union Maritime de La Rochelle

**UPF** Union des Ports de France

# Élaboration du projet stratégique 2020-2024



## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE : CONTENU DU PROJET STRATÉGIQUE DES GRANDS PORTS MARITIMES

Article R5312-63 du Code des transports (créé par DÉCRET n°2014-1670 du 30 décembre 2014)

Le projet stratégique traite notamment :

- 1° Du positionnement stratégique et de la politique de développement de l'établissement ;
- 2° Des aspects économiques et financiers, notamment des moyens prévisionnels dont dispose l'établissement pour réaliser ses objectifs, des programmes d'investissements et de la politique d'intéressement des salariés ;
- 3° En application des dispositions de l'article 8 de la loi n° 2008-660 du 4 juillet 2008 et des dispositions de l'article L. 5312-4, des modalités retenues pour l'exploitation des outillages et du recours à des filiales ;
- 4° De la politique d'aménagement et de développement durable du port, identifiant la vocation des différents espaces portuaires, notamment ceux présentant des enjeux de protection de la nature dont il prévoit les modalités de gestion. Cette section du projet stratégique comporte les documents graphiques mentionnés à l'article L. 5312-13. Elle traite également des relations du Port avec les collectivités sur le territoire desquelles il s'étend ;
- 5° Des dessertes du Port et de la politique du Grand Port Maritime en faveur de l'intermodalité, notamment de la stratégie du Port pour le transport ferroviaire et le transport fluvial.

## CONSULTATION ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Conformément à l'article R.122-17 du Code de l'Environnement (modifié par l'article 2 du Décret n°2018-435 du 4 juin 2018), les volets 4 et 5 du projet stratégique sont soumis à évaluation environnementale.

Le projet stratégique 2014-2019 du Port a fait l'objet d'une évaluation environnementale en juillet 2015, prenant en compte l'avis de l'Autorité environnementale et les observations du public.

L'article R5312-64 du Code des transports prévoit une révision des volets 4 et 5 du projet stratégique "lorsque le positionnement stratégique ou politique de l'établissement le nécessite" et "selon les mêmes modalités que son élaboration".

Le projet d'aménagement "Port Horizon 2025" correspond à la mise en oeuvre du programme de développement des infrastructures inscrit dans le projet stratégique 2014-2019.

Dans le cadre du projet "Port Horizon 2025", le Port a saisi de manière volontaire la Commission Nationale du Débat Public pour expliquer et ajuster ses propositions d'aménagements portuaires en ouvrant le dialogue dans le cadre d'une concertation publique préalable. Cette concertation publique s'est tenue du 1<sup>er</sup> février au 18 mars 2018.

Lors de la phase d'examen de "Port Horizon 2025", l'étude d'impact environnemental déposée le 31 juillet 2018 a analysé d'une part les incidences liées aux travaux d'aménagement (volet 4 des projets stratégiques) et d'autre part celles liées aux dessertes (volet 5 des projets stratégiques). L'Autorité environnementale a donné un avis assorti de recommandations en date du 12 juin 2019 qui a fait l'objet d'un mémoire en réponse.

Enfin, une enquête publique s'est tenue du 12 décembre 2019 au 24 janvier 2020 concernant le projet d'aménagement "Port Horizon 2025".

Les actions proposées par le projet stratégique 2020-2024 du Port en matière de "politique d'aménagement et de développement durable du port" (volet 4) ainsi que "dessertes du Port et [de] politique du Grand Port Maritime en faveur de l'intermodalité" (volet 5) reprennent celles du projet "Port Horizon 2025" et sont conformes au précédent projet stratégique. Il n'est donc pas nécessaire de soumettre à nouveau les volets 4 et 5 du projet stratégique 2020-2024 à évaluation environnementale.

## RÉALISATION

Diverses études, démarches d'écoute et de concertation ont contribué à l'élaboration de ce Projet stratégique 2020-2024. Il a été rédigé avec l'appui d'Odyssée développement (rédaction et animation d'ateliers de travail) et Instant Urbain (conception graphique). Il a bénéficié des améliorations proposées par le Conseil de développement et sa Commission des investissements, et par le Comité d'audit, avant approbation par le Conseil de surveillance le 13 mars 2020.





Port Atlantique La Rochelle  
141 bd Émile Delmas  
CS 70394 - 17001 La Rochelle cedex 1  
[contact@larochelle-port.eu](mailto:contact@larochelle-port.eu)  
[www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)

